



EDITO

Défendre notre patrimoine naturel pour les générations futures : Voici un bel et noble engagement !

Nous avons la chance à la SEOR, de disposer de 3 salariés pour œuvrer dans ce sens. Mais, ...quelle est la pérennité de nos moyens pour continuer (jusqu'aux générations futures !! ...) ?

Dans la réalité, nous avons la chance de travailler avec deux contrats 'Emplois-Jeunes' qui prendront fin en décembre 2004, et de bénéficier de la confiance de la DIREN et des collectivités territoriales.

Cependant, un petit grain de sable vient se glisser cette année : « *le budget de l'environnement est gelé* ». De nombreuses associations de Protection de l'environnement en France métropolitaine sont affectées par ces dispositions. Pour la SEOR, cela veut dire : que la dernière année de l'étude sur les cailles ne peut pas être financée (c'est la phase d'analyse des résultats !), que le plan de conservation des Pétrels n'a pas pu démarrer en début d'année. Ces deux programmes sont financés pour plus de 50% par

l'Europe, mais si l'Etat ne prend pas en charge sa part, les financements européens ne sont pas disponibles.

Alors, que nous reste-t-il ?

Il nous reste un atout de poids, une confiance et une motivation à toute épreuve. C'est elle qui soulève des montagnes, non ? Il faut donc continuer à croire au bien fondé de nos actions en faveur de la conservation du patrimoine naturel de la Réunion.

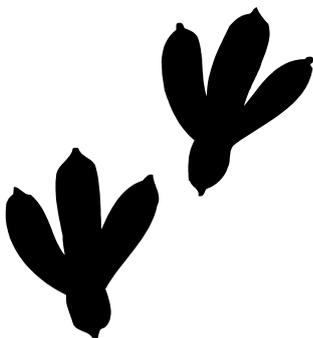
Il nous reste un atout d'une force incroyable: CHACUN DE NOUS ! Car, quelque soit le contexte et l'évolution des choses, ce que nous serons capables d'expliquer et de défendre, le sera un jour. Chaque petite graine semée, germera, et portera, j'en suis sûr, de très beaux fruits.

Ce que vous apportez chacun, à l'association et à la protection de l'environnement à la Réunion, par votre adhésion, votre disponibilité, le bénévolat, ... **est ce qui permettra de préserver l'environnement pour les générations futures.**

Marc Salamolard
Directeur de la SEOR

Dans ce numéro :

<i>Bilan sauvetage des pétrels de Barau</i>	2
<i>Découverte d'un Pétrel de Barau albinos</i>	4
<i>Collectif du Parc National des Hauts</i>	5
<i>Boulevard des Paille-en-queue</i>	6
<i>Merle en cage : Révisons la loi !</i>	7
<i>Compte rendu du stage de baguage</i>	8
<i>Les impressions d'une future bagueuse</i>	9
<i>Naturalistes des DOM TOM</i>	11
<i>Carnet des Zornithos</i>	12
<i>Les brèves</i>	13
<i>Planning des sorties 2003</i>	15



Bilan 2003 du Sauvetage des Pétrels de Barau



Photo T. Ghestemme

Cette année, la campagne de sauvetage d'avril 2003 a été réalisée par un important réseau de bénévoles cinquante personnes !! voir liste ci-dessous) et par les permanents de la SEOR. Les années précédentes,

nous faisons toujours appel à quelques stagiaires et la réussite de cette campagne a montré que les adhérents de la SEOR pouvaient assurer le succès de cette campagne. Un grand merci à tous ceux qui ont donné de leur temps

pour cette noble cause !

Cette année, pas de « pluie de pétrels », avec presque 384 Pétrels de Barau recueillis (800 en 2001). Ce faible nombre d'oiseaux échoués n'est pas lié aux éclairages (qui ne diminuent pas !) ni à la sensibilisation de la population (qui augmente régulièrement). La raison est une mauvaise reproduction de l'espèce, peut être en raison du phénomène « El Nino » qui était bien marqué cette année (réchauffement des eaux marines entraînant une baisse des ressources alimentaires).

Un grand merci à tous les bénévoles :

Mary le Menn, Jézabel Dimanche, Sylvie Rompillon, Bruno Rivière, Melchior Viallet, Guillemette de Grissac, Yves Tortrotau, Marie Claude et Yves Portier, Thomas Mérian, Matthieu Le Corre, Cecile Rolland, Suzie Folio, Gregory Pothin, Pierre Tessier, Valérie Grondin, Emmanuelle Portier, Jimmy Manglou, Raymond et Danielle Alphand, Jean-Philippe Arnould, Janine Damestoy, Mr Spampani, Serge Garnier, Frederic Pawlowski, J-Yves Kernel, la famille Morin, Patrick Pogam, Véronique Fontaine, Bernard Devaux, la famille St Pierre, Sébastien Payet, Myriam Rochet, Claire et Maurice Le Merlec, Emmanuelle Grondin, Stéphane Raux, la famille Dalleau, Cyril Fontaine, Jean Max Galmar, Yolaine Coste, Didier Dérand, Jean Paul Gaultier, Chantal Kleitz, Marie Paule Corré, Johanne Lepinay, Frédéric Gigan and co., Patou et Cédric Durnerin, Tony Jourdain, M. Fontaine et M. Payet de l'ONF de Cilaos, Sandrine Idatte, Richard Emeyriat, Martin Riethmuller, Martine Trussard, Mme Carron et tous ceux que nous avons pu oublier !



Dessin A.S. Morin

Répartition des échouages de pétrels de Barau

Selon les communes, les échouages de pétrels de Barau peuvent être différents. Il faut d'abord séparer les communes situées juste sous les colonies de reproduction (Cilaos et Salazie) du reste des communes. Parmi les villes du littoral, St Pierre, St Paul, Le Port, St Denis et St Louis représentent presque la moitié des échouages constatés sur l'île (43 %). Ces secteurs correspondent aux villes les plus éclairées de l'île. De plus, les villes du Port (9 %) et de St Pierre (12 %) se situent dans les principaux couloirs de vol des pétrels de Barau (rivière des Galets et Bras de Cilaos). Cela augmente les risques d'échouage dans ces secteurs.



Photo T. Ghestemme

Le cas du cirque de Cilaos

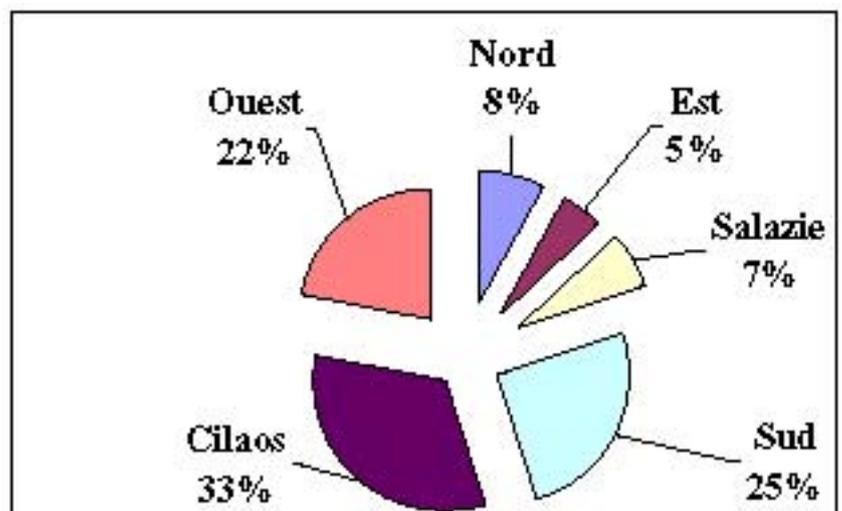
La commune *la plus exemplaire* en matière de sauvetage des pétrels de Barau est la commune de Cilaos. Tous les habitants du cirque connaissent cette espèce et la démarche à suivre lors de la découverte d'un oiseau échoué. Grâce à *Marie-Paule Corré*, tous les gens sont très sensibilisés et savent qu'il faut les déposer à la station service de Cilaos. Une équipe de la SEOR les prend ensuite en charge pour les mesurer, les baguer et les relâcher sur le bord de la mer. *Cette commune doit servir d'exemple* et le niveau d'implication des ses habitants est à généraliser sur toutes les communes de l'île.

Grâce à l'appui de la *Mairie de Cilaos*, il a été possible cette année de *limiter les éclairages de la ville*. Les éclairages d'un lotissement particulièrement meutrier ont été éteints pendant les mois d'avril et de mai ainsi que plusieurs spots d'éclairages dont celui de l'église. L'éclairage du terrain de foot a été diminué en regroupant les entraînements en avançant les horaires. *Cette initiative a permis de réduire les échouages* (voir ci-dessous) et doit être étendue à toutes les communes possédant un nombre important d'échouage de pétrels.

Thomas Ghestemme

Evolution des échouages dans le cirque de Cilaos.

- Cilaos entre 96 et 99 : 36 %
- Cilaos en 2001 : 38 %
- Cilaos en 2003 : 33 %



Découverte d'un Pétrel Albinos



Photo T. Ghestemme

Malgré le faible nombre d'oiseaux retrouvés lors cette campagne de sauvetage, un Pétrel de Barau semi-albinos a été retrouvé à Cilaos le 24 avril dernier. Cette altération de la coloration, d'origine génétique, est relativement

rare chez le Pétrel de Barau : 2 individus semblables ont été retrouvés sur plus de 2500 Pétrels de Barau. Mais, à la différence de ces deux oiseaux, celui que nous avons retrouvé cette année possédait un bec bicolore, rose et

noir (voir photo ci-contre). Normalement leur bec est entièrement noir comme le montre la photo dans l'article précédent. Le dos de notre semi-albinos est gris clair au lieu de gris foncé et ses pattes sont beaucoup plus claires que les individus ayant une pigmentation normale.

En plus, cette coloration lui donnait vraiment du craquant et il a eu beaucoup d'admirateurs !! Tout s'est bien fini avec une descente sinueuse de Cilaos à l'Etang Salé où notre Pétrel est bien reparti vers l'océan.

Thomas Ghestemme



«Kai-Kai»

Le mois de juin sonne la fin de l'enquête Caille. Nous souhaitons réunir toutes vos dernières observations de Cailles et de Tourterelles. Merci de nous les transmettre par courrier (fiches d'enquête) ou par mail. Merci de votre participation et surtout continuer à noter vos observations.

François-Xavier Couzi

«Message personnel»

En Mars dernier, des voleurs ont eu la bonne idée d'entrer chez moi et de me prendre, les objets qui ont le plus de valeur pour moi : ma paire de jumelle et ma longue vue. Les jumelles étaient une vieille paire usée de LEICA 10X40, et la longue-vue, OPTOLITH TBS 65, avec un grossissement X30 et une housse verte. Si d'aventure une personne vous propose un jour de vous vendre celles-ci, pouvez vous penser à moi et je suis même prêt à les racheter... Merci beaucoup !

Marc Salamolard

Collectif du Parc National des Hauts

Le projet Parc National des Hauts a été évoqué dans plusieurs schémas d'aménagement depuis une quinzaine d'années déjà. Il répond à une volonté locale de gérer au mieux l'espace et le développement de l'île face à la croissance démographique. Le principal enjeu est de préserver des milieux uniques au monde et l'art de vivre réunionnais. Le Parc National apparaît comme l'outil adapté pour concilier ces enjeux.

Pourquoi ne pas choisir plutôt un Parc Régional ?

Parc National versus Parc Régional

L'option Parc National a été choisie pour plusieurs raisons :

- le Parc National apporte une meilleure protection juridique de la nature.
- Il apporte une notoriété internationale, avec son label.
- Il garantit des moyens humains et financiers supérieurs (10 fois plus qu'un Parc Naturel Régional).
- Il permet une politique de conservation plus efficace.
- Il s'appuie sur la stabilité d'un établissement public pour mener à bien une politique de long terme.
- Il permet un développement rural plus qualitatif.
- Il offre une structure de décision collective, ouverte aussi aux associations et aux personnes ; donc une concertation plus poussée.

Le modèle « Parc National » Français date de 1960. Aussi, certains élus ont voulu abandonner le projet craignant des rigidités réglementaires.



Des inquiétudes à lever

D'une part, le gouvernement a préconisé une réforme des Parcs Nationaux et d'autre part, il ne s'agit pas de recalquer le modèle existant mais de l'adapter aux réalités de l'île et à la décentralisation, c'est à dire en faire un Parc Naturel « Nouvelle Génération ».

Le Parc sera constitué de 2 zones :

Régie par décret, la zone centrale concerne les massifs de végétation primaire, le volcan, les hauts sommets et quelques enclaves habitées.

La zone périphérique, associée aux Hauts ruraux, et où se situe la plupart des habitations et exploitations, ne sera pas soumise à une nouvelle réglementation.

Création d'un collectif

Face à la menace d'un gel du Projet de Parc, des associations et des citoyens se sont réunis au sein d'un collectif pour soutenir le projet. Constitué

d'une centaine de membres, son action consiste à développer l'information et soutenir le projet via des articles de presse, la circulation et la centralisation de pétitions.

Point à l'heure actuelle

D'ailleurs le député chargé de faire des propositions sur la réforme des Parcs Nationaux, devrait venir à la Réunion fin juin. Grâce aux 2500 signatures déjà recueillies et aux autres courriers remis au ministre, le gouvernement a pris conscience de la volonté locale de poursuivre la démarche et de confirmer l'option Parc National.

En tant que Séoriens, nous sommes concernés par ce projet puisqu'il touche de très près l'avenir de nos amis aîlés. Alors, plus on est nombreux, plus c'est efficace, rejoignez-nous !

Sandrine Idatte

NDLR : Lors de l'Assemblée Générale, les adhérents ont souhaité affirmer leur soutien au projet de Parc National en demandant à l'unanimité que la SEOR fasse partie du Collectif.

Collectif des Amis du Parc National de la Réunion

50b, chemin des Grenadiers
97490 Bois de Nèfles
Ste Clotilde
mail:
amisparcnational@yahoo.fr

Boulevard des Paille-en-queue

Le personnel du chantier du Boulevard Sud, nous a signalé la présence d'un couple de Paille-en-queue dans un arbre. Nous avons averti la DDE (le 6 mars) des risques à abattre un arbre avec un couple en reproduction. Voici la réponse qui nous a été faite. depuis, le vice-président de la SEOR s'est de nouveau rendu sur place le 21 mai pour confirmer que les pailles-en-queue avaient quitté le nid. La reproduction a donc pu s'effectuer sans problème... Et les travaux de construction du Boulevard Sud vont pouvoir continuer.

V / référence : votre courrier du 6 mars 2003

N° 134023 - SGT / DDE

**Objet : Boulevard sud de Saint-Denis - Section Source/Mazagran
Nidification de paille en queue**

Affaire suivie par : Vincent MESNIER

☎ : 0262.40.29.30. fax : 0262.40.29.29.

mél : vincent.mesnier@equipement.gouv.fr

Monsieur le directeur,

Par courrier du 6 mars 2003 vous avez bien voulu me faire part de vos recommandations à propos de la présence d'un nid de paille en queue dans une anfractuosité d'un vieil arbre creux situé dans l'emprise des travaux en cours sur la section Source-Mazagran du boulevard sud.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que nous avons décidé de suivre votre proposition d'attendre l'envol du jeune avant de faire couper l'arbre lui servant de refuge.

Pour éviter toute perturbation du nid par des personnes n'ayant pas les compétences requises et aussi pour ne pas retarder inutilement le déroulement des travaux, je souhaiterais que vous puissiez nous assister par un suivi vous permettant de nous informer de la fin de la période d'élevage du jeune paille en queue.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur départemental de l'Équipement



Michel LE BLOAS

Affaire Merle pays : révisons la loi !

Le 26 Février 2003, la SEOR a adressé au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Direction de la Nature et des Paysages, un courrier demandant que soit ajoutée la détention dans l'arrêté de protection des espèces animales de la Réunion parmi les activités interdites.

Ce courrier est motivé par le sort qui est réservé aux Merles pays, *Hypsipetes borbonicus*, qui sont, encore trop souvent, mis en cage. Une liste des cas qui nous ont été rapportés a été jointe (Merles en cage observés au Port, Dos d'Ane, St Denis, St André, l'Espérance les Hauts, Ste Rose, Salazie, Cilaos,... : 29 cas !). Si vous connaissez des cas de détention de Merle pays, merci de nous les signaler.

D'autres remarques sont faites sur cet arrêté de manière à l'actualiser (liste d'espèces visiteuses mieux adaptée, interdiction de dérangements et perturbations pour les tortues marines et les mammifères marins, correction des erreurs sur les noms latins,...).

Voici la réponse qui nous est faite :

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 26 février dernier concernant l'arrêté du 17 février 1989 fixant des mesures de protection des espèces animales représentées dans le département de la Réunion et j'ai bien pris note de vos remarques pertinentes tant sur le libellé des différents articles que sur les espèces concernées et les modifications de certains noms scientifiques.

Je transmets votre intervention pour avis à la Direction Régionale de l'Environnement de la Réunion et au Muséum National d'Histoire Naturelle afin de recueillir leur avis.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite de ces démarches.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sincères salutations.

Direction de la Nature et des Paysages
Le Vétérable Inspecteur en chef
Adjoint de la sous-direction de la Conservation de la Faune et de la Flore Sauvage

Jacques WINTERGERST



Photo M. Salamolara

Compte rendu du stage de baguage du 21 au 26 janvier 2003

Le stage d'initiation au baguage des oiseaux, qui s'est déroulé du 21 au 26 janvier 2003, est un premier pas vers l'organisation d'un examen de qualification avec permis de baguage. Cet examen devrait être encadré, par Guy Jarry du CRBPO, lors de sa prochaine venue à La Réunion. En Métropole, au moins 5 stages de formation comme celui que nous avons fait sont nécessaires avant l'examen. L'avifaune de l'île étant moins diversifiée, la durée de formation au baguage peut être réduite en ce qui concerne la reconnaissance des espèces mais la pratique du baguage nécessite de nombreuses heures ...

Ce stage a donc permis aux 9 « apprentis bagueurs », de capturer, baguer et mesurer 152 oiseaux appartenant à 8 espèces différentes, dont 4 espèces indigènes. Chaque stagiaire a donc bagué, en moyenne, 17 individus et les mesures (aile, bec, tarse...) ont été vérifiées par Marc, Thomas ou François-Xavier qui sont titulaires du permis. En pratique, un même oiseau pouvait être manipulé par plusieurs personnes.

Les après-midis étaient consacrés à des 'cours théoriques' sur l'anatomie des

oiseaux, la reconnaissance des espèces, l'intérêt du baguage, les règles, l'origine des espèces.

Il est à noter, que le baguage d'une de ces espèces, les Salanganes (*Collocalia francica*), a été fait au niveau d'une colonie de reproduction alors que les autres oiseaux ont été bagués à Sainte-Suzanne (Quartier Français) et à Saint-Philippe (près du gîte de Théophane Bègue à Basse Vallée).

Il y a eu 99 oiseaux bagués (à part les Salanganes) et par ordre décroissant:

- le Cardinal (*Foudia madagascariensis*) (espèce introduite) : 76 individus dont 23 mâles, 20 femelles et 33 jeunes (mâle ou femelle)
- le Bellier (*Ploceus cucullatus*) (introduit): 10 individus dont 2 mâles, 2 femelles et 4 jeunes
- la Tourterelle malgache (*Streptopelia picturata*) (indigène?): 6 individus dont 4 adultes, 1 jeune et 1 '?'
- la Tourterelle pays (*Geopelia striata*) (introduit): 3 individus dont un couple et un adulte
- l'Oiseau la vierge (*Terpsiphone bourbonnensis ssp bourbonnensis*) (indigène): 2 individus mâles (superbes!)

- l'Oiseau blanc (*Zosterops borbonicus*) (indigène) : 1 adulte (mâle ou femelle)
- le Moineau (*Passer domesticus*) (introduit): 1 adulte

Le dernier jour du stage qui concernait uniquement les salanganes (indigène) a permis le baguage de 45 individus : 17 adultes, 13 jeunes et les autres '?' et le contrôle de 8 individus déjà bagués.

... Et puis, avant que la SEOR nous bague et nous mesure dans tous les sens, on s'est relâché nous-mêmes, « pourent enfin nout kase !!! Mais promis on remet ça !! »

Valérie Grondin



Photo T. Ghestemme

Impressions d'une Future Bagueuse

Ambulancière pour oiseaux en perdition depuis un an, il me semblait naturel pour les libérer le plus vite possible et leur éviter le stress de la route vers les bases de la SEOR, d'acquérir la délicate science du baguage.

Mais n'est pas bagueur qui veut. Pas question de baguer sans stages, épreuves pratiques, épreuves écrites, un vrai diplôme quoi. Consciente du problème, la SEOR décida justement d'augmenter sa petite troupe de 4 bagueurs en organisant un stage d'initiation au baguage.

Oh joie suprême ! nous allions passer une semaine à ne faire que parler, écouter, voir, penser oiseaux...

Le 20 janvier à l'aube, nous étions donc 9 autour de la table à manger de Marc à Ste-Suzanne ; Myriam, Sébastien, Sylvie « les anciens » et Mary, Valérie, Evadney, Jean-Max, Franck et moi, les tous nouveaux tous beaux... ou presque ! La remarque fut d'ailleurs faite que la piafophilie se féminisait sérieusement...

Après quelques tartines et une présentation du matériel nous voici à l'assaut des cannes qui bordent le jardin de Marc. Munis de sabre à canne, de gaulettes de bambou, de

sardines, de cordelettes de sandows et de filets japonais, nous avons commencé l'installation des pièges sous la tutelle des anciens. Franck en vrai « brigadier chef de la nature » nous assura un débroussaillage de pro et, en bons néophytes, nous n'étions pas trop de 3 par filet pour réussir à les tendre verticalement le long de la végétation. Chose qu'on est sensé savoir faire seul...

Ces pièges, véritables toiles d'araignée de 3 m de haut sur 10 et quasiment invisibles capturent les oiseaux dans de larges poches sans les blesser. Une demi-heure après la pose nous retournons aux filets où commence l'épreuve la plus délicate : le démaillage, la délivrance. « et n'avé un' dé que l'étaient vraiment maillés ! pas vrai Sylvie ? » Là encore l'expérience des anciens profita au débutants : « toujours commencer par les pattes » « attention à ne pas froisser les plumes » « et la tête alouette en dernier ... »

L'opération, réellement très éprouvante pour le « démailleur », est plus que périlleuse pour le « maillé ». En effet le « démailleur » se met à transpirer à très grosses gouttes, sa langue sort dans une grimace peu avantageuse, dans certains cas l'individu

baragouine et délire tout seul et parfois même appelle à l'aide.

Le « maillé », lui, n'a qu'une prière à faire car à cet instant sa vie est entièrement entre les mains du bagueur, trop d'empressement et de brusquerie peuvent lui être fatales.

Jean-Max se souviendra longtemps d'une langue restée coincée un bon moment mais qui, grâce à sa patience et son calme finit par être décrochée



sans mal. Une fois délivrés des mailles, les captifs sont mis dans de petits sacs de coton en attendant d'être bagués. Les bagues sont de petits anneaux de métal ultra-léger dont le diamètre et la largeur sont spécialement étudiés pour ne pas gêner l'oiseau. Leurs tailles varient selon celle de l'hôte.

Elles portent une lettre, un numéro et l'adresse du Muséum de Paris. Une fois posées, elles seront à jamais reliées à des données « ornithométriques »

Identifiés, sexés, pesés, mesurés, observés, bagués, contrôlés et évidemment photographiés sous toutes leurs



plumes, les petits prisonniers s'envolent enfin la patte un peu « lourde » mais le cœur léger. Toutes ces mesures, bien sûr, se doivent d'être très précises : toute erreur rendant inexploitable ces données. Elles servent à la recherche. C'est grâce au baguage que nous pouvons percer une partie du mystère de la vie et de la migration des oiseaux.

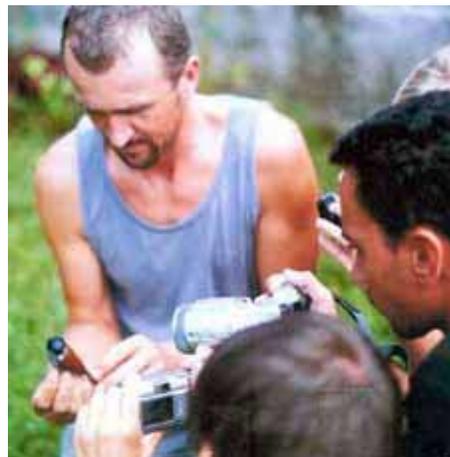
C'est pourquoi si vous trouvez une bague (sur un cadavre ou au sol) envoyez-la au Muséum en précisant sa date et son lieu de trouvaille ainsi que votre adresse. C'est là, le plus intéressant. Cette petite découverte, vous verrez, nous apprendra beaucoup sur celui qui la portait!

Le meilleur moment du stage se passa sans doute, pour tous

à Basse Vallée aux chambres d'hôte de Théophile Bègue dans un cadre splendide où soleil, bonne humeur et « zozios la réunion » s'étaient donné rendez-vous. Sous les yeux étonnés des enfants en WE chez leur grand-père, nous avons étiré nos filets avec des gestes précis et une aisance grandissante. Nous avons à nouveau mesuré, pesé, ausculté.

Ici, nous fûmes tous émerveillés par les superbes couleurs du couple de chacouat capturé le lendemain matin; à peine plus de 10 gr mais que de beauté ! Un « lilit » aussi fut piégé et là encore sa langue bien coincée dans une maille fut délivrée par notre spécialiste en langue : JM.

Le lendemain déjà nous voguions pour d'autres aventures et nous nous retrouvions tous dans la



pénombre d'un tunnel pour notre dernier piégeage du stage, celui des Salanganes. Là, idéalement placé, le filet fut très vite plein, très plein !!! Les Salanganes petites, très

petites avec en plus des pattes minuscules sont souvent très dures à démêler. Eclairés par nos frontales et avec la plus grande des précautions nous voilà tous à démailler les nombreux prisonniers.

Délicatesse et patience sont les maîtres mots de cette étape. Par contre, pour les mesures et le baguage, rien de plus simple : paniquées, les salanganes, pour la plus part, se mettent en état de catalepsie, inertes elles sont alors faciles à manipuler mais gare certaines se réveillant tout à coup s'échappent avant la fin des notes.

La bague, elle, si fine et légère se pose à la simple pression des doigts.

Après un dernier repas chez un Chinois du Barachois où Franck semblait avoir ses habitudes, la petite troupe se retrouva à plancher sur les questions rédigées par maître Marc.

Cette formalité achevée nous nous quittions heureux de nous retrouver sans trop tarder chez Théophile Bègue pour la suite de nos aventures.

Il nous faudra, en effet, baguer pendant un an sous surveillance et après stage de qualification avec la CRBPO on deviendra, peut être, bagueur pays... A suivre...

Stéphanie Dalleau-Coudert
(Texte et Photos)

Naturalistes des DOM-TOM

**Naturalistes
des
Dom-Tom**

*Découvrez
leurs Actions!*

Des frimas de St Pierre & Miquelon et des Terres Australes et Antarctiques Françaises aux chaleurs tropicales de la Nouvelle-Calédonie et des Antilles, - du Vert de la Guyane au Bleu des lagons de Polynésie et de Wallis et Futuna, - du volcanisme ancien de Mayotte à celui toujours actif de l'île de la Réunion, jusqu'aux îles "perdus" telles que Clipperton ou les Îles Éparses....

...prenez contact avec les associations locales qui œuvrent à la protection de plus de 1000 espèces d'oiseaux

Les oiseaux et les associations naturalistes des DOM-TOM se retrouvent sur le net!

<http://membres.lycos.fr/skua>

Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO)
BP 3135 - 98845 NOUVEA Cedex
NLLE CALEDONIE
BULLETIN : le Cagou

Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion (SEOR)
577 rue Duméril d'Engel
97440 ST ANDRE
LA REUNION
Mail : seor@wanadoo.fr
site : <http://membres.lycos.fr/seor/>
Tel/fax: 02.62.20.46.65
BULLETIN : Le Taille-vent

Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG)
Chemin de la source de Badoet
97300 Cayenne
GUYANE
Tel/Fax: 05 94 29 45 96
Mail : ASS.GEPOG@wanadoo.fr
Site : <http://www.chez.com/gepog/>
BULLETIN : le Jacana

Association pour la Sauvegarde de la Perruche d'Ouvéa (ASPO)
BP 32 Fouaoué - 98314 OUYEA
Site : <http://www.loyalty.nc/aspo/>
NLLE CALEDONIE
BULLETIN : Baginy

Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés et végétaux des petites Antilles (AEVA)
Hazelus Lézarde
F-97170 PETIT BOURG
GUADELOUPE
Tél: 05 90 25 59 39 Fax: 05 90 94 11 72
Mail : pavis@antilles.inra.fr
Site : <http://www.edden.org>
BULLETIN : Le Toto-Bois

Société d'Ornithologie de Polynésie (SOP)
Manu - BP 21098
98713 PAPEETE TAHITI
POLYNÉSIE FRANÇAISE
Mail : sop@manu.pf
Site : <http://www.manu.pf>
BULLETIN : Te Manu

Association des Naturalistes, Historiens et Géographes de Mayotte
Section ornithologie - BP 59 - 97610 SADA - MAYOTTE
Tél/fax: 02 69 52 29 48 -
Mail : naturalistes.mayotte@wanadoo.fr

Centre royal de la Ligue pour la Protection des Oiseaux
Cedex Royal - BP 253 - 97385 Rocher cedex
Tél : (00 33) 05 45 82 12 34 - www.lpo.fr

DÉCOUVREZ LES OISEAUX D'OUTRE-MER
<http://membres.lycos.fr/skua>

PLAQUETTE RÉALISÉE PAR LE GROUPE DES NATURALISTES D'OUTRE-MER ET DE MÉTROPOLÉ (GNOM) :
10 rue des Tapis - 25610 Aizé Sèvres - EMAIL : gnom@club-internet.fr

© Photo : Pic de Guadalupe/L. Lacroix - Moucher 1991 - Albatros d'Amsterdam J.L. Pellet - Capri/3. Courcouche/4. Héri/1997/5. Glacis/1998 - Boucanes polynésien/6. Bass - Hémis/Cayenne/Roché/7. Le Guen - Mayotte - F. Doué -

Le GNOM (Groupe des Naturalistes d'Outre-Mer et de Métropole) vient d'être créé. Ses objectifs sont de favoriser la conservation de l'environnement dans les DOM-TOM et d'améliorer les communications. Pour cela, les GNOM vient d'éditer une plaquette donnant les coordonnées des associations qui « s'occupent d'oiseaux » dans les régions d'Outre-Mer. (disponible à la SEOR).



Carnet des Zornithos



Photo T. Ghestemme

Paille-en-queue à brins rouge :

- un individu passe en vol en criant au-dessus de Boucan le 28/03 : **Jean-Max Galmar**,
- un autre à St Leu en vol le 30/03 : **Melchior Viallet**,
- un couple est observé à St Leu (2 et 3 mai) par **Thierry Mulochau**,
- un couple fait des tentatives pour nicher sur la plage de St Leu (en face de la gendarmerie), début mai **Antoine Malvoti**,
- un adulte est recueilli sur un bateau venant de Maurice au Port, bagué et relâché par la **SEOR** (cf. photo et article dans le JIR du 10 mai).

Colonies de Salanganes re-découvertes :

- une colonie dans la Rivière des Marsouins à Bébour (26/01) **Thomas Ghestemme**.
- une autre au-dessus dans le cirque de Dos d'Ane : **Yves Tortrotau**.

Perroquet gris du Gabon (échappé ? !):

un individu fréquente le Parc de La Providence en janvier : **Julien Triolo**.

Tourterelle rieuse ou Tourterelle à collier:

un individu observé le 16/03, à la ferme Corail, en train de boire dans un bassin.
François Yeung.

Petit Perroquet noir, *Coracopsis nigra* :

- un individu photographié dans le Jardin de l'Etat en avril par **Lucien Tron**.



Photo L. Tron

- un individu observé dans le Jardin de l'Etat, à St Denis, le 20 avril, posé dans un arbre.
F-X Couzi.

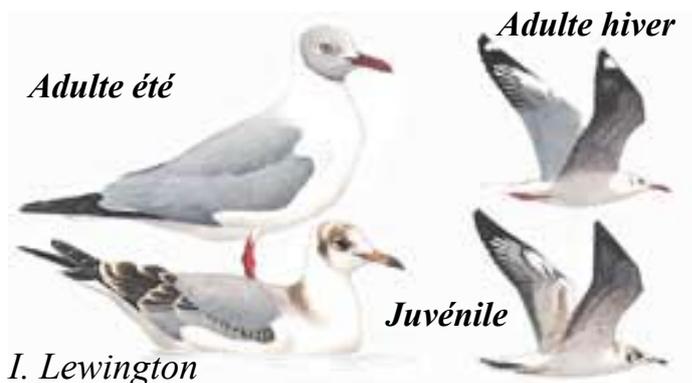
- un individu effraie les poules en passant en vol à Ste Suzanne (mai) : **Marc Salamolard**

Pétrel Géant, *Macronectes sp.* :

Un individu observé à 300 m, au large de St Leu, le 4 juin par **Florence Trentin**.

Mouette à tête grise, *Larus cirrocephalus*:

Première observation à la Réunion



I. Lewington

un individu adulte observé dans le port de St Pierre, le 3 juin par **Mary Le Menn** et **Martin Riethmuller**.

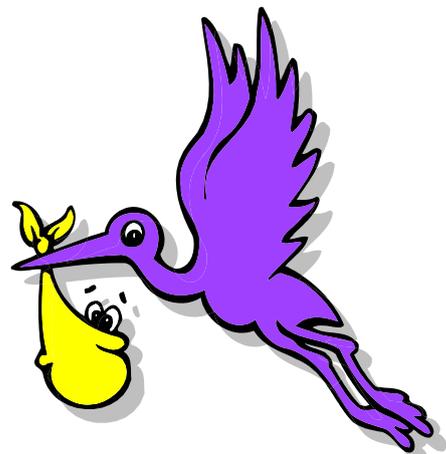
Distribution : Amérique du Sud et Afrique (au sud du Sahara et à Madagascar) représentée par une sous-espèce *L. c. poliocephalus*.

PENSEZ A NOTER VOS OBSERVATIONS ET A NOUS LES TRANSMETTRE !!

Bann zoiso Nicheurs et bann zoizo migrateurs

Comme vous l'avez déjà constaté, les adhérents de la SEOR se reproduisent toute l'année :

- Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance d'**Etienne**, fils de Laurent Brillard (fameux photographe!) et de Nadia, de **Julie**, fille de Mickaël et de Sarah Jane qui a travaillé plus de 6 années aux programmes de reproduction en captivité des espèces menacées de Maurice : Crécerelle de Maurice, Pigeon Rose et Perruche «Grosse Cato»; et de **Michèle**, fille de Jimmy Manglou, membre actif et pompier de surcroit!!



- Aucun départ en migration n'a été observé ces derniers mois, à part un stationnement de 2 semaines de Frédéric Pawlowski, qui après 15 mois passés dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (Crozet) est venu nous aider pour baguer les Pétrels de Barau à Cilaos.

Bienvenue à la SEOR

Pour l'année 2003, 38 personnes ont déjà rejoint la SEOR, comme « nouveaux » adhérents. Nous leur souhaitons la « Bienvenue » et nous espérons qu'ils trouveront autant de plaisir que nous dans les activités de l'association : sorties, sauvetage des Pétrels, enquête « Cailles »..., dans l'esprit de mieux connaître le patrimoine naturel de l'île et de se réunir. L'association c'est VOUS. N'hésitez pas à nous faire des propositions.

Le Conseil d'Administration

Bourse aux plantes le Dimanche 29 juin

L'association *Jardins Créoles* organise une « bourse aux plantes » au Grand Hazier de Ste Suzanne le 29 juin de 9 heures à 12 heures 30. Les membres de l'association et leurs amis vous y attendent pour échanger : plantes, boutures, graines... et idées !

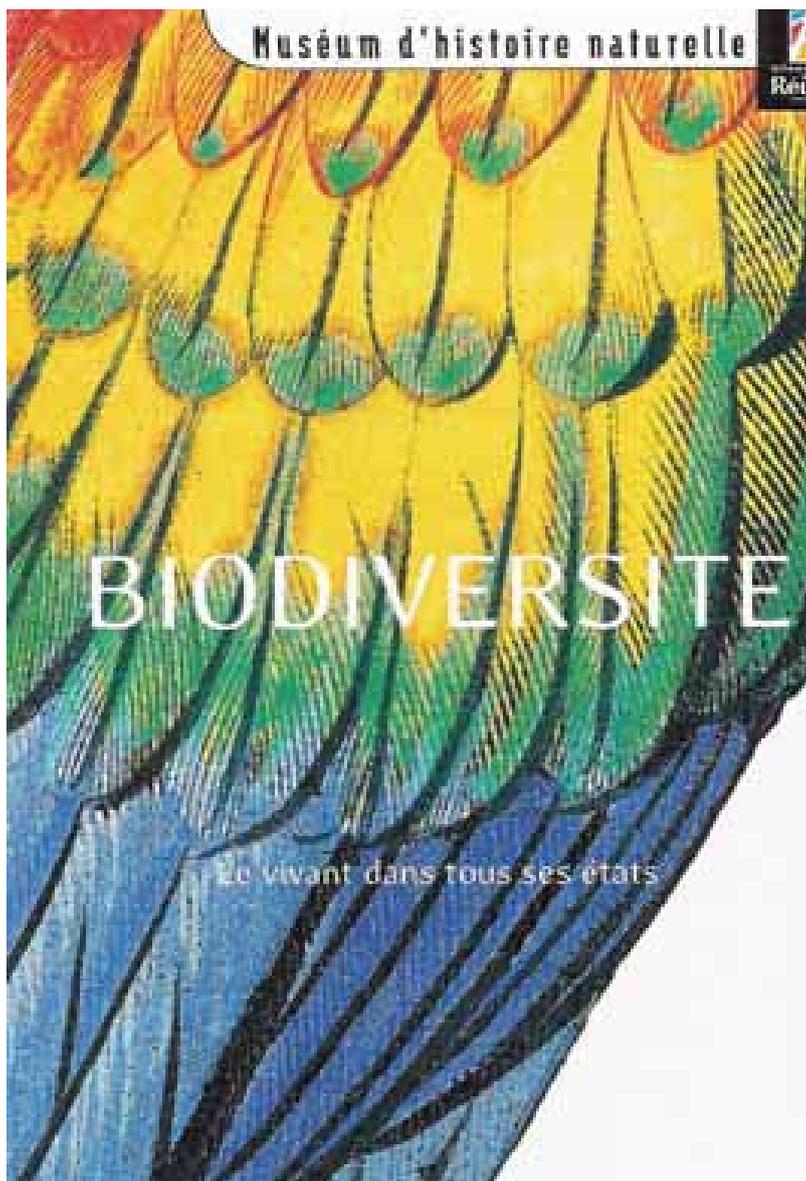


Un pique-nique « sorti de son panier », sur le site, permettra aux amis des plantes de continuer à discuter de leur passion.

Venez nombreux échanger les plantes de vos jardins !!



Rendez-vous au Muséum d'Histoire Naturelle à Saint Denis



« Il y a grande quantité d'oiseaux, petits et grands, tourterelles, perroquets, etc., et une grosse espèce de volaille de la taille d'un dindon, si grasse et à ailes si courtes qu'elle ne peut voler ; ses plumes sont blanches et elle n'est pas sauvage, comme du reste tous les animaux de cette île, aucun d'eux n'ayant jusqu'ici été tracassé ni chassé...» S. Castleton, 1613.

« Il y a dans l'île une quantité d'autres oiseaux que j'aurais été trop long à décrire, me contentant de nommer les principaux...» Dubois, 1672.

« Il se trouve dans l'Isle de Bourbon quantités d'oiseaux de diverses espèces qui sont nommés oiseaux solitaires, oiseaux bleuffs, flamants, cormorans, aigrettes, paille-en-cul, corbigeaux, perroquets gros et petits, de couleur différents, noir, gris et vert...» Feuilley, 1704.

Depuis le mois de mars, Sonia Ribes, Conservatrice du Muséum d'Histoire Naturelle et toute son équipe vous propose de découvrir *le vivant dans tous ses états*, au travers de sa nouvelle exposition nommée : **BIODIVERSITE**.

Le Muséum vous accueille du mardi au dimanche de 10H à 17H. Tel : 02 62 20 02 19



Planning des Sorties SEOR 2003

A conserver précieusement

Date	Lieu	Public visé / Difficulté	Thème	Contact
Samedi 14 Juin 2003	Grande Chaloupe	Amateur et avertis / Points d'observation	Sortie concertée «papangues» (recensement)	T. Ghestemme 20 46 65
Samedi 28 juin 2003	Sentier Littoral P. Ste Rose/Anse des Cascades	Tout Public / Facile	Découverte du littoral/Ballade naturaliste	Jéza. Dimanche 51 02 48 (le soir)
Samedi 12 juillet	Hauts de St Joseph Matouta	Difficulté moyenne	Ballade naturaliste et géologique	Bruno Rivière et Mary Le Menn (0692 69 02 97)
Samedi/Dimanche 9/10 août	Cilaos Ilet 3 Salazes (payant pour repas du soir)	Difficulté moyenne nuité sous tente, pique-nique à prévoir	Découverte du milieu et de l'avifaune	Valérie Grondin 26 47 13 (le soir)
Samedi 23 août 2003	Nez de Bœuf-Rivière des Remparts	Difficile (dénivelé important)	Découverte du milieu et de l'avifaune	M. Salamolard 20 46 65
Dimanche 14 sept. 2003	Sortie en mer, large de St Gilles (payant)	Tout public	Oiseaux, baleines	Y. Tortrotau 44 05 55 (le soir)
Octobre 2003	Ilet à Guillaume – Plaine d'Affouches	Difficulté moyenne	Découverte du Tuit-tuit et de son milieu	Bernard Devaux
Octobre 2003	Etang du Gol	2 groupes : itinéraires ou points fixes /Facile	Observation de Limicoles et de Pétrels de Barau	M. Riethmuller
WE 16-17 nov. 2003	Roche Ecrite	Amateurs et avertis / Difficulté moyenne	Recensement deTuit-tuit,	M. Salamolard 20 46 65
Décembre 2003	Savane Cimetièrè – Les Mares	Tout public / Difficile (dénivelé important)	Découverte de milieux humides	T. Gesthemme 20 46 65
Janvier 2004	plusieurs sites	Tout Public	Pétrels de Barau comptage	M. Le Corre 20 46 65



Pensez à vous inscrire aux sorties en téléphonant au responsable de la sortie.

Photo : M. Le Corre



ETRE ADHERENT A LA SEOR ...

- ▶ Cela montre à tous que vous êtes sensibles et concernés par les oiseaux et la conservation du patrimoine naturel de la Réunion.
 - ▶ Cela montre que vous soutenez les actions que mènent la SEOR dans ce sens.
 - ▶ Cela permet de recevoir chaque trimestre cette Lettre d'information, d'être informé et d'assister, à une conférence (trimestrielle !?), aux sorties sur le terrain (chaque mois, au moins). Vos amis sont, évidemment, les Bienvenus !
 - ▶ Cela permet de rencontrer d'autres amoureux, passionnés, de nature, d'oiseaux, d'espaces, ... de respect de la vie sauvage et du patrimoine naturel réunionnais.
 - ▶ Cela permet d'être informés sur l'actualité ornithologique mais aussi les enjeux environnementaux qui concernent les espèces vivantes à La Réunion.
 - ▶ Cela vous permet de consulter les rapports publiés par l'équipe de permanents et les documents reçus (dont les lettres d'information de nos comparses ornithologues de Polynésie, Guyane, Nouvelle-Calédonie et des Antilles...).
 - ▶ Cela permet de questionner les permanents (dans la mesure de leur connaissance !) sur un problème d'identification, une question d'environnement, un site où observer des oiseaux,
 - ▶ Cela permet beaucoup d'autres choses... **A vous de les solliciter !!!**
- ...**ET** si vous le souhaitez, vous pouvez vous engager encore plus dans les activités de la SEOR,
- > en vous proposant comme **Membre du Conseil d'Administration**
 - > en devenant **Bénévole**, par exemple, pour aider l'équipe pour le sauvetage des Pétrels,
 - > en devenant **Observateur**, pour enrichir la Banque d'observation de la SEOR

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion (à joindre au règlement):

Nom:.....Prénom :..... Profession (facultatif) :.....

Adresse :..... Téléphone:.....

..... Email:.....

Nombre de personnes adhérentes :

Adhésion annuelle (cocher la case du type d'adhésion souhaitée) :

- Membre tarif réduit (scolaires, étudiants, chômeurs: 10 €).....[]

- Membre actif (20 €).....[]

- Membre bienfaiteur (40 € et plus).....[]

S'agit-il d'un renouvellement de cotisation : oui [] ou non []

Type de règlement : par chèque [] ou en espèce []

Je veux recevoir les Tailles-Vents (1 à 6) déjà parus (4 €)[]